

SUPPRIMER 1 ENSEIGNANT SUR 2 : Recteurs et IA en nouveaux saigneurs" !

Un mode d'emploi et un calendrier ont été fournis par le ministère aux recteurs et IA afin de leur donner des pistes de travail... afin de « mobiliser les gisements d'efficience visant à respecter la contrainte du non remplacement d'un départ sur deux pour la période 2011-2013, sans dégrader les performances globales ». Hypothèse de 16 000 suppressions de postes à la rentrée 2011.

Enseignants, parents, élus et citoyens doivent pouvoir connaître les conséquences des décisions prises en matière budgétaire.

Lien vers le diaporama et les documents du ministère : <http://snuipp.fr/spip.php?article7173> No comment !

5 leviers pour mettre en oeuvre la RGPP dans les écoles :

► Premier levier

• **Relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe**

• **Regroupement des structures**

1- Le Ministère indique que l'augmentation de 1 élève/classe en moyenne permettrait d'économiser 10 000 emplois. Mais « prudent », il ajoute qu'il faudrait se limiter à une augmentation de 0,6 à 0,7 élèves/classe !

Dans l'Indre

Dans l'hypothèse haute, l'économie réalisable en maternelle est de 11 classes donc 11 postes, en élémentaire de 24 classes donc 24 postes, au total une « belle économie » de 35 postes.

Moins 35 postes

2- Le Ministère indique que la fermeture des petites écoles est progressive depuis quelques années mais peut encore progresser ! Il invite donc à augmenter le nombre de RPI ou à les concentrer pour fermer les écoles.

Dans l'Indre

Évaluer la valeur du « gisement d'économies » à faire dans ce domaine est moins « facile ». Rappelons quand même pour fixer les idées que le département compte 45 écoles à une classe et 43 écoles à 2 classes toutes incluses dans une structure RPI ou analogue. « Modestement » on peut penser que les premières visées seraient les plus petites. Économie possible « en répartissant bien les élèves », environ 4 postes, mais « on pourrait faire beaucoup mieux » avec des RPI de RPI ou des concentrations de RPI !

Moins 4 postes

► Deuxième levier

• **Réduction du besoin de remplacement**

• **Ouverture du vivier de remplacement**

Sans sourciller le Ministère propose de basculer la Formation Continue sur les mercredis et les vacances.

Dans l'Indre

Le département consacre 17 emplois (Brigade Formation Continue) à cette fonction ; « gain » immédiat : 17 postes !

Moins 17 postes

On touche au sublime quand on aborde le domaine du remplacement pour congés maladie. Réduire le besoin de remplacement et ouvrir le vivier de remplacement signifie que les remplacements de 1 à 10 jours ne devront plus être assurés par des enseignants titulaires mais par des vacataires (« ressource plus flexible dont le rendement est proche de 100% ») que l'on prend et que l'on jette au gré du vent et surtout des finances (in) disponibles. De toute évidence, le Ministère met une croix sur le remplacement « court » ; les écoles devront s'en accommoder !

Dans l'Indre

64 postes de ZIL : Estimer qu'une « économie » de 50% soit envisagée est plus que plausible ; soit 30 postes.

Moins 30 postes

► Troisième levier

• **Baisse de la scolarité des 2 ans**

Gêné aux entourures le Ministère reconnaît qu'il va être difficile de faire mieux, tellement « l'extermination » des 2-3 ans est avancée. Le taux de scolarisation (France) est de 11,8 % mais certains départements sont encore très au-dessus ! Donc visés !

Dans l'Indre

Avec 18% l'Indre est en première ligne (en 2002, le taux était de 40% !). 154 élèves de 2 ans « en trop » par rapport à la moyenne nationale et hop là gain de 6 classes !

Moins 6 postes

► Quatrième levier

• **Sédentarisation des « hors la classe »**

Les « coupables » sont désignés sans nuance par le Ministère. Les membres des RASED, les conseillers pédagogiques, ceux qui accueillent les primo-arrivants... les enseignants en postes adaptés ! Bref tout ceux pas devant une classe !

Pour les RASED supprimer les maîtres G et sédentariser les E est au programme. « Mettre en extinction les psychologues » est évoqué. Pour les conseillers pédagogiques, suspectés de « dispersion et d'activités périphériques » et dont le « bien-fondé de certaines situations » est visé, c'est plus qu'inquiétant. Ces 2 catégories sont explicitement extrêmement menacées ! Sans compter les postes d'animateurs, soutien, ZEP, ... !

Dans l'Indre

A minima, en supprimant les postes vacants de maîtres G, E et Psychologues, c'est immédiatement 8 postes qui disparaissent. A terme (2 ans) c'est « facilement » le triple ! Quant aux 14 emplois de conseillers péda ainsi qu'aux 18 postes d'animateurs/soutien/ZEP, tout laisse à penser qu'en supprimer 1/4 est le « scénario » probable. Au total, une économie de 8 emplois.

Moins 16 postes

► Cinquième levier

• **Intervenants en langue vivante et assistants**

Nous sommes à l'abri, nous n'en avons déjà plus ! Pur cynisme évident ! Soulignons simplement que le Ministère cherche à supprimer 1 000 emplois et affirme que « cela devrait être sans conséquence sur l'enseignement des langues » !

**Au total pour l'Indre,
la facture s'élèverait donc à**

Moins 108 postes

Cette estimation est a priori un peu sur-évaluée pour 1 exercice budgétaire (2011). Elle est de toute évidence très sous-évaluée pour 3 exercices budgétaires (2011-2013).

L'Indre représente 0,3 % du nombre total d'enfants scolarisés en France, quid des suppressions dans les « gros » départements !

La volonté gouvernementale est de détruire près de 16 000 emplois/an ; sur 3 ans environ 50 000.

Pour l'Indre cela aboutirait, sur la période à une perte de 160 emplois, environ 50 chaque année.

Et si l'on veut nous démentir, il ne faut pas hésiter !